

	EN SUISSE			A L'ETRANGER			
	BeNeFri www.unifr.ch/benefri	Mobilité suisse	Swiss European Mobility (à la place d'Erasmus)	Convention	ISEP (International Student Exchange Program) www.isepstudyabroad.org/	PÉÉ Québec (Programme d'échanges étudiants) https://echanges-etudiants.bci-qc.ca/	Swiss European Mobility Stage
	5 CONDITIONS : 1. Être immatriculé à l'Université de Fribourg. 2. Payer ses taxes à l'Université de Fribourg. 3. Avoir réussi au minimum 2 semestres (au niveau BA) avant le début du séjour. Se référer aux recommandations de sa faculté. SAUF BeNeFri et Stage SEMP, dès le 1^{er} semestre. 4. Obtenir l'accord du/de la conseiller-ère aux études responsable de la mobilité à l'Unifr. 5. Satisfaire aux exigences de l'université (organisme) d'accueil.						
	--	Le séjour de mobilité peut durer un ou deux semestres			Le séjour de mobilité peut durer un ou deux semestres		Durée du stage entre 60 jours et 12 mois.
DESCRIPTION	Cours ponctuels suivis à UniBE et/ou UniNE.	Séjour d'études dans une autre haute école suisse (Université ou Ecole polytechnique fédérale).	Séjour d'études dans une université des 27 états membres de l'UE, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Norvège, les Royaume-Unis, la Serbie et la Turquie, sur la base d'accords d'échange avec les universités de ces pays.	Coopération scientifique et échange d'étudiant-e-s avec une vingtaine d'universités permettant un séjour d'études exonéré des taxes d'études dans l'université d'accueil. Convention proposée dans un domaine particulier ou pour l'ensemble des facultés.	ISEP-Exchange : choix parmi une centaine d'universités aux USA et une trentaine d'universités dans le monde. Programme payant (avec soutien financier de l'Unifr), très compétitif. ISEP-Direct : accès à une quarantaine d'universités dans le monde. Programme payant. Excellentes chances de placement si bon dossier.	Possibilité d'accomplir un séjour d'études dans l'un des 8 universités québécoises (francophones ou anglophones).	Stage pendant le cursus universitaire ou après l'obtention du diplôme (max. 12 mois après l'obtention du diplôme) dans tout organisme public ou privé engagé dans une activité économique, dans l'un des 27 états membres de l'UE, ainsi que : Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, le Royaume-Uni, Serbie et Turquie.
SELECTION	Places selon les conventions de branches. A consulter sur le site internet.	--	Nombre de places d'échange limitées. Par niveau (BA, MA, DOC), maximum 12 mois de bourse SEMP (Etudes + Stage).	Nombre de places limitées.	Une fois sélectionné-e-s par le SRI, en accord avec le Vice-recteur en charge de l'International, les étudiant-e-s sont placé-e-s par ISEP. Pas de garantie de placement dans l'université du 1er choix - excellent niveau d'anglais (ex. TOEFL- IELTS) - dossier académique solide - priorité aux étudiant-e-s en MASTER.	Posséder un dossier académique solide.	<ul style="list-style-type: none"> • Stage à trouver par soi-même ! • Nombre de bourses limitées • Par niveau (BA, MA, DOC), maximum 12 mois de bourse SEMP (Etudes + Stage)
DELAIS	Via le portail MyUnifr	1. Effectuer votre demande de mobilité out (candidature) en ligne sur le portail MyUnifr. 2. Imprimer le formulaire de candidature et le faire signer par le conseiller-ère aux études. 3. Uploader le formulaire de candidature avec tous les documents demandés sur MyUnifr et transmettre votre demande de mobilité.					
	30 sept 23 pour SA 23 28 février 24 pour SP 24	31 mars 24 pour SA 24 15 octobre 24 pour SP 25	15 janvier 24 pour SA 24, AA 24-25 et SP 25 Droit : 31 octobre 23, www.unifr.ch/us	31 octobre 23 pour SA 24, AA 24-25 et SP 25			Au plus tard 1 mois avant le début du stage et avant l'obtention du diplôme.
CANDIDATURE	--	Après la nomination auprès de l'université d'accueil par le SRI, chaque étudiant-e doit s'inscrire dans son université d'accueil comme étudiant-e d'échange.			Une fois sélectionné-e-s pour ISEP Exchange ou Isep Direct : Candidature en ligne sur le site Isep avec un lien fourni par le SRI.		Une fois sélectionné-e-s pour une université du programme PÉÉ : Code communiqué par le SRI donnant accès au formulaire PÉÉ de candidature en ligne.
LANGUE	Conditions indispensables avant le départ : avoir des connaissances linguistiques suffisantes pour mener une vie sociale satisfaisante et participer activement au séjour de mobilité. A la fin du séjour, être capable de présenter des travaux et de passer des examens dans la langue cible. Test linguistique souvent exigé. Se référer aux conditions de l'université/organisme d'accueil.						
	--	Cours intensifs parfois proposés par les universités/organisme d'accueil avant le début de la période d'études/de stage. Dates et coûts sur leur site internet.					
	Il est recommandé de suivre des cours avant de partir en séjour. Différentes options à l'Unifr : •Cours de langue & certifications internationales •Médiathèque et bibliothèque de langues •Uni-Tandem (partenariats linguistiques entre étudiant-e-s) Plus d'informations : www.unifr.ch/centredelangues .						
BUDGET	<ul style="list-style-type: none"> • Livres et matériel de cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Logement • Transport • Nourriture • Dépenses personnelles • Livres et matériel de cours Facultatif : <ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue 	<ul style="list-style-type: none"> • Logement + nourriture • Transport vers le pays d'accueil et sur place • Assurances (maladie, accident et RC) • Dépenses personnelles • Livres et matériel de cours • Frais administratifs Facultatif : <ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue • Taxes de base de l'université d'accueil • Visa/autorisation de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> • Taxes ISEP Exchange/Direct non remboursables : US\$ 100 au dépôt du dossier + US\$ 425 au placement dans l'université. • ISEP-Exchange - coût facturé/semestre : CHF 3'500, logement sur le campus et repas inclus. Délai de paiement : juillet 24 pour SA24 et AA24-25 et décembre 24 pour SP25. • ISEP-Direct - coût facturé/semestre : varie en fonction des universités : entre US\$ 8'000 et 18'000.- ; ISEP Direct Semester and Year Programs ISEP Study Abroad. • Assurance-maladie ISEP Exchange/Direct : environ US\$ 100/mois, payable avant le départ. • Autres frais : visa, voyage, frais personnels et livres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir environ CAN\$ 12'000 par année pour couvrir les frais de séjour et les dépenses personnelles. • Frais de transport vers le Québec. • Frais de visa • Assurances • Livres et matériel de cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Logement + nourriture • Transport vers le pays d'accueil et sur place • Assurances (maladie, accident et RC) • Dépenses personnelles • Frais administratifs Facultatif : <ul style="list-style-type: none"> • Cours de langue • Visa/autorisation de séjour 	
BOURSE	Remboursement des frais de transport par l'Unifr.	Pas de bourse de l'Unifr sauf pour les étudiant-e-s DAES I partant dans une université alémanique	Bourse SEMP : 24-25 : CHF 1'900 / semestre si la période des cours dure au minimum 3 mois et la mobilité a lieu physiquement Green Travel Top Up : CHF 100.-	Bourse SEMP World : pour des universités partenaires sélectionnées pour 2024-25 : CHF 500.-/mois.	ISEP-Exchange : soutien financier accordé par l'Unifr pour maintenir le coût par semestre à CHF 3'500.-. ISEP-Direct : pas de soutien de l'Unifr.	Pas de bourse financée par l'Unifr	Montant de la bourse SEMP 24-25 : CHF 440.-/mois, calculée selon la durée effective du stage en jours Green Travel Top Up : CHF 100.-
	Bourse cantonale : faire la demande à l'organe compétent. Bourse accordée selon les critères habituels, pour autant que le séjour de mobilité fasse partie intégrante des études. Bourses d'Etats étrangers octroyées aux étudiants suisses : annoncées sur le site internet de swissuniversities : Bourses pour les études à l'étranger - swissuniversities « Bourses d'Etat de l'étranger ».						
LOGEMENT	--	Se renseigner sur les possibilités de logement. Logements souvent réservés par les universités partenaires ou celles-ci fournissent des listes d'adresses.			ISEP-Exchange : logement compris dans les frais de séjour et organisé par l'université d'accueil. ISEP-Direct : logement parfois compris dans les frais de séjour.	Se renseigner sur les possibilités de logement. Logements souvent réservés par les universités partenaires ou celles-ci fournissent des listes d'adresses.	Trouver soi-même un logement. Parfois, l'entreprise d'accueil aide à trouver un logement.
ASSURANCES	--	Vérifier que son assurance-maladie couvre de manière adéquate les frais médicaux et d'hospitalisation à l'étranger. Si nécessaire, conclure une assurance complémentaire. Certificat d'assurance demandé par l'université d'accueil à l'arrivée.	Assurance maladie dans le pays d'accueil souvent exigée par l'université d'accueil. Se renseigner sur leur site internet.	Assurance-maladie américaine obligatoire (comportant assurance rapatriement médical en cas d'urgence) : environ US\$ 100 par mois. Recommandation : garder son assurance-maladie en Suisse afin d'être couvert en cas de retour anticipé et d'éviter les inconvénients éventuels d'une réadmission au retour.	Obligation de détenir une couverture d'assurance médicale valide au Québec (loi québécoise). Couverture sociale à des conditions avantageuses offerte par certaines universités.	Vérifier que son assurance-maladie couvre de manière adéquate les frais médicaux et d'hospitalisation à l'étranger. Si nécessaire, conclure une assurance complémentaire. Déclaration d'assurance à remplir.	
	S'assurer d'être couvert par son assurance RC (responsabilité civile) durant le séjour à l'étranger.						
VISA AUTRE	--	Un visa de séjour d'études peut être requis. L'information est à obtenir auprès du Service consulaire du pays concerné. Attention : la procédure peut durer plusieurs mois !			Dès la confirmation du placement, ISEP envoie aux participants l'attestation pour la demande de visa ou du permis de séjour. Attention : la procédure jusqu'aux résultats de placement peut durer plusieurs mois !	Passeport valable pour la durée du séjour d'études. Pour les séjours de 6 mois et plus : certificat d'acceptation du Québec (CAQ) délivré par le gouvernement du Québec ET permis d'études délivré par le gouvernement du Canada. A obtenir avant l'arrivée au pays. Procédure : 2 à 3 mois - frais exigés.	Un visa peut être requis. L'information est à obtenir auprès du service consulaire du pays concerné. Attention : la procédure peut durer plusieurs mois !